# ATELIERS ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS

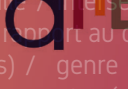

Par l'information, la réflexion et l'action, les membres de DIFENN luttent contre toutes les formes d'oppressions, de discriminations et de violences, notamment celles liées au genre et à l'orientation sexuelle.

DIFENN agit dans une perspective de promotion de l'égalité entre les femmes, les hommes et toute personne se considérant différemment dans la société civile et la sphère privée.

En tant qu'association laïque, elle affirme sa neutralité vis-à-vis des opinions politiques et croyances religieuses.

L'association DIFENN est agréée « jeunesse et éducation populaire ».

# LES ATELIERS

## LE TERRITOIRE

Les ateliers peuvent être dispensés sur l'ensemble du Finistère et jusqu'à Lorient.

## LES INTERVENANT·E·S

Les ateliers sont systématiquement animés en binôme par des bénévoles et la salariée de l'association. Les corps de métiers des intervenant·e·s (enseignement, animation socioculturelle, éducation spécialisée...) offrent une diversité d'approches et d'expériences aux participant·e·s.

Les contenus sont préparés collectivement, sur la base des connaissances de chacun·e, de leurs formations et de recherches constantes sur les sujets abordés. L'élaboration des ateliers s'inscrit dans une dynamique

d'échange avec les participant·e·s, en prenant en compte leurs retours à l'issue des ateliers. Des formations internes et externes sont régulièrement proposées aux intervenant·e·s, afin d'enrichir en permanence leurs compétences théoriques (sur les thématiques) et pratiques (techniques et outils d'animation).

# LES STRUCTURES

Les ateliers peuvent se tenir dans divers établissements tout au long de l'année :

- Les écoles primaires,
- Les collèges,
- Les lycées,
- Les Maisons des Jeunes et de la Culture,
- Les Instituts Médico-Educatifs,
- Les Foyers de Jeunes Travailleuses et Travailleurs,
- Les Points Info Jeunes,
- Les Foyers de l'Enfance,
- Les Maisons Familiales Rurales,
- ...

Cette liste n'est pas exhaustive, nous pouvons nous adapter à tout type de structure, n'hésitez pas à nous contacter.

# LE PUBLIC CONCERNÉ

Les ateliers s'adressent aux hommes et femmes, filles et garçons, de tout âge. Les ateliers se déroulent en non-mixité car nous pensons que celle-ci est un outil pouvant favoriser l'apprentissage nécessaire à l'égalité femmes/hommes. Femmes et hommes vivent différentes formes d'éducation et de socialisation. Toute action de prévention doit tenir compte de ce fait et proposer des outils adaptés. Une atmosphère de confiance et de sécurité est nécessaire pour que les participant·e·s puissent s'exprimer, la non-mixité favorise ainsi l'échange, la circulation de la parole et l'expression de leurs expériences, émotions, doutes, questions...

L'atelier est encadré par des intervenant·e·s membres de l'association DIFENN.

Il y a au moins 2 intervenant·e·s pour 12 participant·e·s.

# DURÉE

L'atelier consiste en une ou plusieurs séances de 2 heures. Cette durée est adaptable en fonction du public ou du contexte.

Au cours de la séance, un ensemble d'outils et d'activités adaptés aux participant·e·s leur est proposé : supports vidéos, audios, cas pratiques, débats mouvants, jeux...

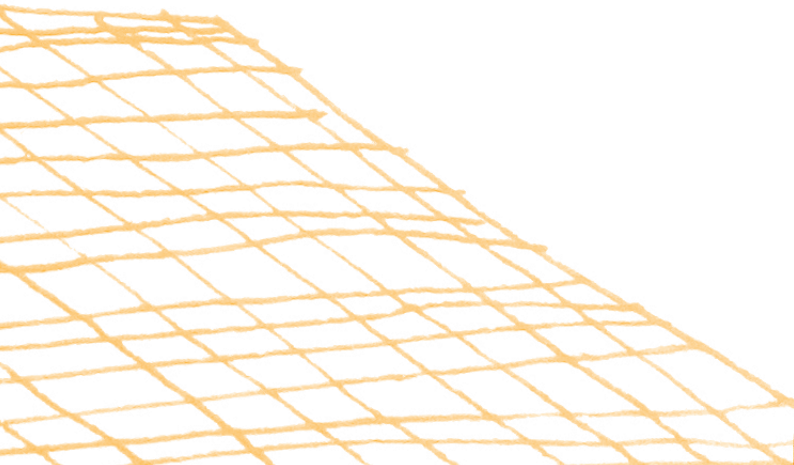

# LES OBJECTIFS

**- Déconstruction des stéréotypes de genre ;**

**- Prévention des violences sexistes et sexuelles, notamment par l'éducation des filles et des garçons au consentement ;**

**- Lutter contre l'homophobie et la transphobie ;**

**- Ouvrir des espaces de discussion avec les jeunes sur la sexualité, le consentement, les stéréotypes, les discriminations liées au genre et à la sexualité, etc. ;**

**- Répondre à leurs questions, à leurs préoccupations concernant ces thématiques.**

Chaque atelier est travaillé sur mesure en fonction du thème, de l'âge des participant·e·s, du partenariat avec la structure accueillante et du nombre de séances.

# CHAQUE ATELIER S'ARTICULE AUTOUR DU MÊME SQUELETTE

◊ **Les 15 premières minutes :**

- Accueil ;
- Présentation de l'association ;
- Pose du cadre ;
- Présentation des participant·e·s ;
- Introduction à l'atelier.

◊ **Le corps de l'atelier (1h30) :**

Nous proposons plusieurs outils d'animation - choisis en fonction de l'âge des participant·e·s, du thème de l'atelier et du partenariat - qui serviront de médias pour faciliter la prise de parole, et ainsi aller plus loin dans l'échange autour de ces thématiques souvent tabouées et peu abordées.

◊ **Les 15 dernières minutes :**

- Synthèse des thématiques abordées ;
- Retour oral des participant·e·s ;
- Retour écrit anonyme ;
- Distribution de documents complémentaires.

# NOTRE TROUSSE À OUTILS

(alimentée en permanence)

- Le **jeu de la ligne** (débat mouvant) ;

- Le **pas en avant** (jeu qui utilise l'espace pour faire prendre conscience des discriminations) ;

- Les **tableaux vivants** (théâtre) ;

- **Saynètes** à partir de situations de vie quotidienne (théâtre) ;

- **Vidéos** courtes sur les thématiques des stéréotypes de genre, du consentement, des différentes formes de harcèlements, notamment dans le cadre scolaire ;

- **Cas pratiques** (à partir de situations auxquelles les participant·e·s sont confronté·e·s dans différents domaines de leurs vies) ;

- **Photolangage** (pour s'exprimer à partir d'images) ;

- **Jeu des post-it** (pour définir des termes sans avoir à parler) ;

- **Graphiques**, **chiffres** (pour appuyer notre propos) ;

- **Quizz** ;

- **Jeu des citrons** (pour se mettre à la place de l'autre de manière ludique) ;

- **Qui est-ce ?** (pour déconstruire nos préjugés en jouant) ;

- **...**

## MATÉRIEL NÉCESSAIRE

pour chaque groupe de 12 personnes
(à fournir par l'établissement accueillant)

- Salle ;
- Vidéo projecteur ;
- Système son (suffisant pour diffuser le son des vidéos) ;
- Mur blanc ;
- Tableau ;
- Photocopies des brochures

## OUTILS UTILISÉS

(fournis par l'association)

- Vidéos ;
- Photos ;
- Post-it ;
- Crayons ;
- Brochures de sensibilisation sur les différents thèmes abordés ;
- Brochures du **Planning Familial** mises à disposition ;

- Une fiche ressource (références de films, livres, sites web...) est proposée.

## TARIFS

**60€/heure** par binôme d'intervenant·e·s (soit par groupe de 12 participant·e·s) + les frais de déplacement.

Une convention qui précise toutes les modalités sera signée en amont des ateliers.

## ATELIERS EN BRETON

Certain·e·s membres de l'association parlent couramment breton. Nous proposons donc nos ateliers en français et en breton.

# À L'ATTENTION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Dans le cadre de la convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif, pour 2013-2018, et de la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République. Les établissements scolaires sont tenus de dispenser, à tous les stades de la scolarité, « une information consacrée à l'égalité entre les hommes et les femmes, à la lutte contre les préjugés sexistes et à la lutte contre les violences faites aux femmes et les violences commises au sein du couple. Les établissements scolaires, y compris les établissements français d'enseignement scolaire à l'étranger, peuvent s'associer à cette fin avec des associations de défense des droits des femmes et promouvant l'égalité entre les hommes et les femmes et des personnels concourant à la prévention et à la répression de ces violences. » (extrait de l'article L312-17-1).

Un lycée ?
Le dispositif Karta peut vous aider à financer ce projet.

Un collège ?
Le dispositif Collège et territoire peut vous aider à financer ce projet.

Une école primaire ?
Votre municipalité peut éventuellement vous aider à financer ce projet.

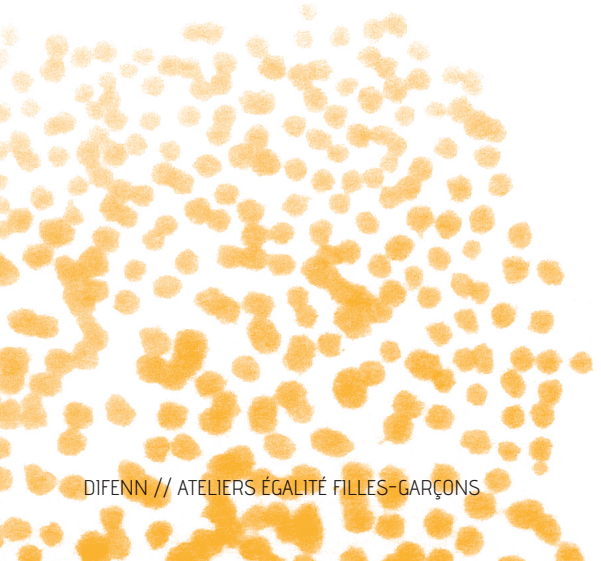

# CITATIONS DE PARTICIPANT·E·S

« Parler de pleins de choses dont on ne parle pas »

« ça fait réfléchir »

« Arrêter les préjugés »

« Tout le monde donne son avis »

« On peut parler de ça sérieusement »

« On a toutes pu prendre la parole »

« Tout m'a plu, sincérité 100 % »

« J'ai tout aimé, super intéressant, on a pu avoir les avis de tout le monde »

« Débattre sur les sujets de l'égalité »

« Ce n'est pas assez long »

« On a beaucoup aimé les débats »

« J'ai bien aimé les vidéos et pouvoir me confier »

## COORDONNÉES

ateliers@difenn.bzh
07 69 16 33 35

Association DIFENN,
espace associatif
53 impasse de l'odet
29000 Quimper

Siret : 80902277500021
Ape : 9499Z

**www.difenn.bzh**

## DON À DIFENN

Donner à Difenn, c'est soutenir la prévention pour plus d'égalité !
Un petit don, un gros don ? Ça nous aidera. Pensez à la déduction d'impôts !

N° compte : **FR76 1558 9297 0702 4918 2604 008**

DIRECTION RÉGIONALE
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS
ET DE LA COHÉSION SOCIALE
DE BRETAGNE

VILLE DE
QUIMPER

REDADEG
2018
Vioaz

*Liberté • Égalité • Fraternité*
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE

DILCRAH
DÉLÉGATION
INTERMINISTÉRIELLE
À LA LUTTE CONTRE
LE RACISME, L'ANTISÉMITISME
ET LA HAINE ANTI-LGBT